

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le 31 octobre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 25

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie,, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr DUROU Nicolas, Mr GARROS Thierry, Mr SONILHAC Jacques

Absent :

Excusés : Mme BARBOT Hélène, Mr FLOURETTE Jean-Marc

Secrétaire de séance : ADREY Nathalie

### ORDRE DU JOUR

1. **Délibération pour l'implantation de deux points d'eau incendie (PEI) coût et financement.**
2. **Délibération pour l'installation d'une stèle hommage coût et financement**
3. **Mise à jour du PCS Plan communal de Sécurité**
4. **Point sur les reprises de concession cimetière**
5. **Délibération concernant les modalités d'arrhes**
6. **Admission en non valeur (URSSAF 2018)**

#### **1/Délibération pour l'implantation de deux points d'eau incendie (PEI) coût et financement.**

Monsieur le maire indique qu'il faut se mettre en conformité avec la Défense contre l'Incendie et pour cela installer deux PEI(Point d'eau Incendie)

Un près du carrefour D929 (bouche incendie) et l'autre près de l'église (réserve incendie)

Le coût de la bouche incendie est de 3540HT

Le coût de la réserve incendie est de 2825,93 HT

Les travaux annexes pour l'installation de la réserve : 4807,51

Total 11717,35

Le projet étant éligible à la DETR une demande de subvention de 2234,68€ (20%) va être faite auprès de l'état et une participation de 3000 € va être demandée à Val de Gers

Voté à l'unanimité des membres présents

## **2/Délibération pour l'installation d'une stèle hommage coût et financement**

La stèle hommage à un soldat mort en 1914 sera installée le 10 Novembre et inaugurée le 11. Son coût :

Elaboration artistique, transport et pose sur site : 400€HT

Réalisation 375€HT

Total.....775€HT

Une demande de subvention de 25% va être faite auprès du « Souvenir Français »

## **3/ Mise à jour du PCS Plan communal de Sécurité**

Le plan Communal de Sécurité a été élaboré en 2011 sous le mandat de Chantal Tachaires et n'a pas été mis à jour depuis, il importe de le faire.

Les divers renseignements ont été modifiés. Le PCS va pouvoir être transmis aux autorités compétentes.

## **4/ Point sur les reprises de concession cimetière**

Les procès verbaux de tombes à l'abandon ont été faits et affichés. Il y aurait une douzaine de concessions à reprendre. La procédure suit son cours.

## **5/Délibération concernant les modalités d'arrhes**

Suite à une réservation de la salle qui n'a pas été honorée sans nous en avoir avertis, il a été décidé d'instaurer des arrhes de 150€ pour toute personne extérieure à la commune et un délai de rétractation de 8 jours avant la date de location.

## **6/Délibération Admission en non valeur (URSSAF 2018)**

Il s'agit de régulariser un trop versé à l'URSSAF de 362€ en 2018 sur demande de la trésorière.

## **7/Questions diverses**

Sécurité du pont des panneaux interdit aux poids lourds et aux bus vont être installés de chaque côté du pont.

Adhésion à Panneau Pocket

Bulletin municipal 2022.

Le vase d'expansion chez Deloge est à changer, Jean-Marc a proposé de le faire bénévolement merci à lui.

Fin de la séance à 22h15

